

Votre dossier doit impérativement comporter les pièces suivantes pour pouvoir être enregistré

- 3 photos avec signature numérique
- Pièce d'identité valide
- Recensement (entre 16 et 17 ans) signé
- Journée d'appel (entre 17 et 25 ans) signée
- ASSR 2 (jusqu'à 21 ans) signée
- Une adresse email professionnelle
- Un numéro de téléphone personnel
- Livret de famille page enfants + parents (si mineur)
- Pièce d'identité valide des parents (si mineur)
- Contrat de formation fourni par l'auto école à retourner signé
- Permis recto-verso des accompagnateurs (au moins 5 ans de permis sans restriction)
- Papiers assurance (fourni par l'auto école) à faire signer par votre compagnie d'assurance
- Un justificatif d'adresse (moins de 6 mois) ou attestation d'hébergement + pièce d'identité hébergeur